

«Hervé Maurey réagit aux annonces de la ministre Marysol Touraine, sur les déserts médicaux:"Des annonces mais beaucoup de flou!"»

13/12/2012

« Pacte Territoire-Santé » : Des annonces mais beaucoup de flou !

Hervé MAUREY rapporteur du groupe de travail sur *la présence médicale sur l'ensemble du territoire*

En réaction à l'annonce par la Ministre de la Santé ce matin d'un « Pacte territoire-santé »,Hervé MAUREY, sénateur UDI de l'Eure et **rapporteur du groupe de travail sur *la présence médicale sur l'ensemble du territoire*** créé en mai 2012 par le Sénat, constate « **une prise de conscience sur le diagnostic mais un certain flou dans le traitement** ».

« **Sans une volonté politique forte, les douze annonces ne resteront que des mots** » prévient le sénateur centriste.

« A ce stade, **les annonces manquent de précisions**. Pour ne prendre que l'exemple du stage en médecine générale, aucune modalité de mise en œuvre n'est précisée pour atteindre l'objectif fixé et rien n'est prévu au cours des premières années d'études pourtant structurantes dans le parcours universitaire» déplore Hervé MAUREY.

« Après des années d'inaction, **pour garantir un véritable accès aux soins à tous, aucune solution à priori ne doit être mise de côté**. C'est la démarche que se sont fixés les sénateurs » précise Hervé MAUREY.

« A cet égard je regrette que **la régulation de l'installation n'ait même pas été étudiée par le Gouvernement** alors qu'elle a fait ses preuves chez nos partenaires européens et chez d'autres professionnels de santé » déplore Hervé MAUREY qui rappelle que « **derrière le drame des territoires sous-médicalisés se cache le gâchis des territoires sur-médicalisés dénoncé par la Cour des Comptes , et parfois même des drames humains** ».

« Il y a une **scandaleuse inégalité des français devant l'accès aux soins**, il faut y remédier et se donner les moyens nécessaires pour cela sans tabous et sans céder aux lobbys ».

« En qualité de rapporteur du groupe de travail, **je veillerai à ce que les propositions sénatoriales qui seront rendues publiques au mois de février 2013, au terme d'un travail approfondi d'auditions (plus de 50 à ce jour), de rencontres sur le terrain en France et à l'étranger, soient constructives et à la hauteur des enjeux** » conclut le sénateur MAUREY.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)